

**Règlement général**  
**Tournoi Green Volley du Volley-Ball Club Appaméen du samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023**

1. Le tournoi est ouvert à toute personne (licenciée à la FFVB ou non) désireuse de s'inscrire et ayant un esprit sportif et fair-play. C'est un évènement festif avant tout, dans la bonne humeur et le plaisir de se retrouver ensemble.
2. Chaque équipe est constituée de 4 personnes, avec au minimum une joueuse.
3. Les équipes peuvent se préinscrire au tournoi et seront donc prioritaires si le nombre de demande d'inscription dépasse le nombre maximum défini par l'organisation.
4. L'inscription d'une équipe au tournoi est validée dès que l'ensemble des joueuses et joueurs de l'équipe ont réglé le montant de leur inscription.
5. Le tarif est de 8€ par personne.
6. La fin des inscriptions est fixée à 09h30, pour un début des matchs à 10h00.
7. Le tournoi principal est ouvert aux joueuses/joueurs M18 et plus (né(e)s en 2007 et avant) en date de la saison 2022-2023. Le nombre maximal d'équipe est fixé à :
  - a. 20 équipes si le tournoi jeunes a lieu (voir plus bas).
  - b. 24 équipes si le tournoi jeunes n'a pas lieu (voir plus bas).
  - c. 12 équipes (ou 15 si annulation tournoi jeunes) si repli en gymnase pour cause de mauvais temps (la décision sera prise au pire la veille du tournoi et les équipes prévenues).
8. Le tournoi jeunes est ouvert aux joueuses/joueurs M13 et M18 (né(e)s de 2008 à 2011). Ce tournoi se déroulera uniquement si au moins 4 équipes sont inscrites. Le nombre maximal d'équipes est fixé à :
  - a. 8 équipes.
  - b. 4 équipes si repli en gymnase pour cause de mauvais temps (la décision sera prise au pire la veille du tournoi et les équipes prévenues).
9. L'organisation décidera de la formule sportive en fonction du nombre d'inscrits. Elle se réserve le droit de modifier la formule en cours de tournoi, notamment en cas de retard ou autres évènements indépendants de sa volonté.
10. Les éventuels lots sont prévus pour 4 joueurs par équipe. L'organisation n'assure pas la distribution d'un lot pour des joueurs supplémentaires.
11. Les joueuses, joueurs, accompagnants et tout public s'engage à respecter les lieux, l'environnement, et tous les participant(e)s et autres personnes présentes.
12. L'organisation fourni les ballons uniquement pour le déroulement des matchs.
13. L'organisation se réserve le droit de toute modification, annulation, refus d'inscription ou exclusion.